



Flavien Hersant

Selon l'étude Credoc 2016, 94 % des logements des personnes âgées ne sont pas adaptés au bien vieillir à domicile alors même que 55 % d'entre eux seraient prêts à investir dans la domotique pour favoriser leur autonomie et rester le plus longtemps possible chez eux.

Pour Flavien Hersant, Animateur Régisseur de la Maison domotique d'application pédagogique (MDAP) de l'Institut régional des services à la personne (IRSAP) à Alençon (Orne), les intervenants de l'aide à domicile ont un rôle à jouer pour faire connaître ces produits.

“ Les professionnels de l'aide à domicile seront les prescripteurs de la domotique ”

Quelle définition donner à la domotique ?

▶ **Flavien Hersant** : La domotique est l'ensemble des équipements électroniques, numériques, informatiques et des télécommunications, plus ou moins « interopérables », qui permettent l'automatisation de la maison (confort, sécurité, énergie, communication...). Une maison équipée en domotique va permettre un meilleur maintien à domicile, en complément de l'aide humaine.

Quels sont les freins encore existants à la diffusion de la domotique ?

▶ **F. H.** : Le marché est plus accessible qu'il y a 40 ans et il est en pleine expansion. Il y a toutefois encore une méconnaissance des outils, des prix, un problème de financement et d'acceptation sociale des produits. Sur ce dernier point, la génération des baby-boomers sera plus familiarisée. Ces seniors sont en attente de produits simples d'utilisation, qui s'intègrent esthétiquement dans le domicile, dans le cadre d'une utilisation quotidienne.

Le lien social est une porte d'entrée pour accéder à ce type d'outils. L'autre axe est celui de la sécurité (systèmes de protection contre les cambriolages). Quand c'est la famille qui est prescriptrice, les personnes âgées ont des réticences à accepter les

produits. Les aidants professionnels peuvent alors jouer un rôle important.

Comment les professionnels de l'aide à domicile peuvent-ils être des relais d'information en ce domaine ?

▶ **F. H.** : Les professionnels de l'aide à domicile seront de plus en plus les prescripteurs de la domotique. Pour ce faire, ils doivent comprendre leur rôle vis-à-vis de ces technologies, connaître les produits, et peuvent par exemple travailler avec des ergothérapeutes. Il ne faut toutefois pas que les professionnels du domicile se transforment en commerciaux.

La Maison domotique d'application pédagogique de l'IRSAP à Alençon s'inscrit justement dans cette logique. Quels sont les services proposés aux professionnels du secteur médico-social ?

▶ **F. H.** : La Maison domotique d'application pédagogique de l'Institut régional des services à la personne (IRSAP) est une vitrine permanente des dernières technologies offertes en domotique et un espace de formation et de diffusion de l'innovation dans le domaine des services à la personne. C'est un outil pédagogique destiné aux intervenants à domicile qui devront acquérir de nouvelles compétences. La MDAP accompagne les professionnels sur des thématiques ciblées : aménagement du domicile, télésanté, prévention des chutes... On dispose également d'un club d'utilisateurs qui regroupe des seniors, des aidants familiaux et des aidants professionnels. Ce club teste les produits, les services proposés par les technologies et contribue ainsi à la co-conception de solutions innovantes. 

Propos recueillis par Nadia Graradji

Pour Philippe Metzenthin, expert « bien vieillir » auprès de la Fédération Française de Domotique, la combinaison des technologies et des Services à la personne (SAP) amènera une innovation de rupture et constituera une contribution efficace aux défis posés par le vieillissement. Le binôme constitué par l'aidant professionnel, avec sa connaissance fine des attentes au quotidien des personnes en perte d'autonomie, et par le spécialiste de la domotique qui maîtrise le déploiement des solutions techniques permettra à la domotique de trouver sa place auprès des seniors pour plus d'autonomie, une meilleure prévention des risques domestiques et plus de sérénité pour tous y compris les aidants et les proches.